



Le mardi 17 novembre 2020, 18h15
Conseil d'établissement via Zoom

Présences

| Qualité | Nom | Présent (e) | Absent (e) |
|-------------------------------------|--------------------------|-------------|------------|
| Président | Pierre-Olivier De Serres | X | |
| Directrice de l'école Lajoie | Nadine Lavoie | X | |
| Directeur adjoint de l'école Lajoie | Thierry Séguin | X | |
| Enseignant 4 ^e année | Patrice Monge | | X |
| Enseignante 2 ^e année | Léonie Trépanier | X | |
| Membres parents | Anastasio Kouros | | X |
| | Alessandra Devulsky | X | |
| | Lamia Arfawi | | X |
| | Catherine Charpentier | X | |
| | Imene Berbiche | X | |

1. Accueil et constatation du quorum

Le quorum est constaté à 18h30.

2. Adoption de l'ordre du jour

Monsieur De Serres propose de déplacer le point 9.5 au point 2.1

Madame Lavoie propose d'enlever le point 9.1

Madame Berbiche demande d'ajouter le point «Covid» au point 10.2

Madame Devulsky demande d'ajouter le point «Hop Hop» au point 7.3

Proposé par madame Devulsky

Adopté à l'unanimité

2.1 Maternelle 4 ans

Madame Provost explique, aux membres de l'assemblée, les raisons qui ont amené le CSS Marguerite-Bourgeoy à choisir l'École Lajoie comme l'un des lieux initiant l'ouverture d'une maternelle 4 ans. À l'issue de sa présentation, madame Provost répond aux questions qui lui sont posées. Voici les informations qui en découlent :

- Malgré la pénurie de personnel enseignant, le projet d'ouverture des classes de maternelle 4 ans reste en vigueur.
- Selon les calculs places/élèves, 7 locaux seraient disponibles dans l'école pour l'ouverture de classes.
- Les dimensions de la cour sont en effet à considérer dans l'ajout d'élèves dans l'école.
- Il n'y a pas de bonification à la maternelle 4 ans comparativement à un CPE. Sinon, la gratuité.
- Les facteurs considérés pour choisir les élèves vont comme suit :

1. élève habitant sur le territoire de l'école,
2. élève dont le parent en fait la demande et qu'une fratrie y est déjà,
3. élève ayant des besoins particuliers et dont la recommandation vient d'un professionnel de la santé,
4. élève dont le parent en fait la demande,
5. selon les critères spécifiques apportés.

3. Période de questions du public

Aucune question du public

Madame Nathalie Provost, directrice de l'organisation scolaire est présente.

Monsieur Nicolas-Éric Marquis, technicien en service de garde, est présent.

4. Adoption du procès-verbal du 6 octobre 2020

Proposé par Catherine Charpentier

Adopté à l'unanimité

5. Suivis au procès-verbal

6. Formation obligatoire aux membres du conseil d'établissement

6.1 visionnement de la 1^{re} capsule

6.2 survol du cahier des membres et de la direction d'établissement

6.3 fiche thématique sur les conseils à distance

Le matériel a été visionné lors de la réunion, et les documents en format PDF ont été envoyés aux membres du CE par courriel.

7. Nouvelles du service de garde

7.1 Tableau des tarifs et règles de fonctionnement

Monsieur Nicolas-Éric Marquis a expliqué que par force de la non-adoption du tableau de tarifs concernant le service de garde, lors de la dernière réunion du Conseil d'établissement, il est difficile d'adopter de nouveaux tarifs à la fin de l'année. Les tarifs continueront les mêmes en vigueur en ce moment.

- En avant-midi (régulier) : \$ 5,35
- Dîner(régulier) : \$ 3
- En après-midi (régulier) : \$ 5,35
- En avant-midi (sporadique) : \$ 5,35
- Dîner (sporadique) : \$ 3
- En après-midi (sporadique) : \$ 8,50
- Frais de journée pédagogique : \$ 8,50

7.2 Supervision des devoirs

Monsieur Nicolas-Éric Marquis nous informe que l'offre de supervision des devoirs continue, toutefois, le nombre d'élèves qui utilisent les services a diminué après la pandémie. Il s'agit de moins de 10 élèves en ce moment, ce que facilite la mise en œuvre des consignes sanitaires (les bulles).

7.3 Hop Hop

En raison des consignes sanitaires, il est difficile au personnel d'accompagner l'applicatif et ne pas « mélanger les bulles », raison pour laquelle son utilisation a été suspendue.

8. Nouvelles de la Fondation les amis de Lajoie

La présidente Isabelle Robillard Frayne de la Fondation les amis de Lajoie a été présente en nous informant que la fondation est composée de 7 membres, dont 2 sont de nouvelles personnes qui se sont ajoutées au groupe. La campagne de don a recueilli \$ 2 600.

Le projet super recycleur a recueilli \$ 300, mais la présidente a souligné que le projet a un caractère écologique, et que le capital y attribué est secondaire à la mission du projet. La fondation a récolté des vêtements, des souliers, des jouets et, etc.). Ce furent 1300 kg de vêtements.

La présidente nous informe que les demandes de financements issues des enseignant.e.s totalisent à peu près \$ 10 000.

8.1 Activités de financement envisagées

La présidente nous a informés que la fondation détient dans son compte bancaire approximativement \$ 23 000. Une partie de cette somme est réservée pour les projets liés à la bibliothèque, notamment la somme de \$ 3 000 pour « La joie du livre ».

Pour les prochaines activités, la présidente compte planifier une activité de vente des produits de la compagnie « Allo Bambou ». Ce sont de produits écologiques, à l'exemple de brosses à dents et des pailles faites à base de bambou.

Il y a aussi un projet de recette en pot pour la Saint-Valentin.

8.2 Exercice financier 2019-2020

Les sommes utilisées pour l'exercice actuel ont été issues aussi d'un surplus accumulé lors du dernier exercice financier. Luc, le responsable pour l'élaboration du budget de la fondation n'a pas encore finalisé le document.

9. Nouvelles de la direction

9.1 Fonds à destination spéciale

9.2 Budget de fonctionnement du Conseil d'établissement

Le CE a décidé d'utiliser \$ 375 pour la journée des finissants de la 6^e année, afin de bonifier leurs albums.

9.3 Maternelle 4 ans

10. Varia

10.1 Fête de l'Halloween

Il y a eu un bel engagement des parents et enseignant.e.s, malgré les adaptations nécessaires liées aux circonstances de la pandémie.

10.2 COVID

L'école a eu deux cas confirmés, mais heureusement cela n'a pas causé la fermeture de l'école.

11. Levée de L'assemblée

Heure : 20h30

Pierre-Olivier De Serres, président

Nadine Lavoie, directrice